



Agrément n°106100
Siège social :
19 rue Ambroise Cottet
10000 TROYES
Tél. : 03.25.73.60.85

www.enorga.fr

Bulletin d'adhésion

27 rue de Villers - B.P. 53706
54097 NANCY CEDEX
Tél. : 03.83.40.23.22

6 rue Coislin - B.P. 80394
57007 METZ CEDEX 01
Tél. : 03.87.75.82.20

Bulletin à retourner par courrier au bureau de Metz.

Partie réservée à l'organisme :

Numéro d'adhérent :

Cabinet ou conseil :

Date d'adhésion :

Millésime :

Clôture :

Secteur géographique :

Identité du dirigeant

M. Mme Mlle

Forme juridique : Entreprise individuelle Société

Si société : EURL SARL SNC SDF SCP Autre (préciser) :

Nom : Prénom :

Date de naissance du dirigeant : Date de création de l'entreprise :

Si société dénomination sociale :

Enseigne commerciale :

Siret :

Coordonnées

Téléphone : Portable : Fax :

Adresse mail :

Adresse professionnelle : Rue :

Code postal : Ville :

Adresse personnelle : Rue :

Code postal : Ville :

Si vous souhaitez recevoir notre correspondance à l'adresse personnelle, cochez cette case

Informations & Activité(s) exercée(s)

Intitulé : Code NAF :

Date d'ouverture et clôture de la **1ère déclaration transmise au centre** : du au

Ouverture et clôture de la déclaration suivante : du au

Catégories : Bénéfices Agricoles (BA) Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC)

Bénéfices Non Commerciaux (BNC) Impôt sur les Sociétés (IS) Auto-entreprise

Régime fiscal si BIC ou BA : Réel simplifié Réel normal Micro-entrepreneur
option plein droit option plein droit

Régime fiscal si BNC : Déclaration contrôlée Régime salarié Micro-entrepreneur
(déclaration n° 2035) (assureurs)

TVA : Assujetti Assujetti partiel Franchise de TVA Non assujetti

Fréquence de vos déclarations de TVA : CA3 mensuelles CA3 trimestrielles CA12 CA12E

Qui nous transmet vos déclarations : Vous Votre cabinet comptable ou Conseil

Vos correspondants

Nom de votre cabinet comptable ou conseil :

Adresse :

Code postal : Ville : Téléphone :

Nom du collaborateur en charge de votre dossier :

E-mail du collaborateur :

Nom de votre SIE :

Situation au regard de l'adhésion

Sur quel site souhaitez-vous être rattaché : Troyes Metz Nancy

S'agit-il d'une première adhésion ? OUI NON

Si non, merci de nous indiquer votre ancien organisme agréé :

Et la date de départ : Autre cas (préciser) :

En adhérant à ENORGA, je m'engage à :

- Produire tous les éléments nécessaires à l'établissement d'une comptabilité sincère et complète ;
- Adresser chaque année à ENORGA mes déclarations fiscales complètes, ceci dans un délai de 4 mois à compter de la date de clôture de l'exercice (délai porté à 5 mois pour les clôtures au 31 Décembre) ;
- Prendre connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association et les respecter ;
- Informer ma clientèle de ma qualité d'adhérent, en affichant dans mon local commercial ou cabinet, visible de la clientèle, la mention « membre d'un organisme de gestion agréé par l'administration fiscale acceptant à ce titre les règlements par carte bancaire ou par chèques libellés à mon nom » et en reproduisant cette mention sur toute correspondance ou document professionnel remis ou adressé aux clients ;
- Régler dans le mois qui suit l'appel, le montant de la cotisation annuelle fixée par le bureau du conseil d'administration de l'association (cotisation 2022 : 233,33 € HT pour les BIC et BA / 186,67 € HT pour les BNC) ; les entreprises adhérant au cours de leur 1ère année d'activité (création) peuvent bénéficier d'une cotisation réduite (83,33 € HT), il en est de même pour les auto-entrepreneurs et les micro-BIC (article 64 bis CGI) ;
- Si vous rencontrez des difficultés de paiement, nous vous invitons à contacter le service des impôts dont vous dépendez. En cas de difficultés particulières, et sur demande, une information complémentaire relative aux dispositifs d'aide aux entreprises en difficultés de l'Etat et des collectivités territoriales et aux démarches de mise en conformité à effectuer est proposée par l'organisme ;
- Accepter les contrôles diligentés par l'association : contrôle formel des documents ou contrôles de cohérence et vraisemblance et à répondre aux demandes d'informations résultant de ces contrôles ;
- Autoriser ENORGA à transmettre ma déclaration fiscale et mon attestation par voie électronique aux Services Fiscaux dans le cadre de la procédure EDI TDFC et à utiliser de façon anonyme toutes les données figurant sur mes diverses déclarations afin d'établir des statistiques départementales, régionales ou nationales ;
- Par la signature de ce bulletin d'adhésion, je donne mandat à ENORGA pour l'accomplissement de formalités de télétransmission non effectuées par mon conseil ;
- Respecter les délais d'adhésion. En cas de première adhésion, j'ai 5 mois à compter de l'ouverture de mon exercice comptable pour renvoyer ce bulletin. Dans les autres cas, les délais sont variables. Consultez-nous car cette question conditionne l'octroi des avantages fiscaux ;
- L'adhésion est ensuite reconduite automatiquement chaque année, sauf avis contraire de votre part.

**Cachet du membre de
L'Ordre des Experts Comptables
(le cas échéant)**

Fait à Le
**Signature précédée de la mention
manuscrite « lu et approuvé »**